



*Ville de Pontivy*

## **Commission information et communication**

### **Compte-rendu de la réunion du vendredi 30 janvier 2015**

C33-2015-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Christophe BELLER, Adjoint au maire  
Michel JARNIGON, Adjoint au maire  
Mme Faten ARAB-JAZIRI, Conseillère municipale

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Roland PICHON, Directeur général des services  
M. Pascal MUGNIER, Responsable du service communication  
M. Gregory ROY, Responsable des systèmes d'information  
M. Xavier BELANGER, Collaborateur de cabinet  
Mme Adeline GONNARD, Directrice éducation et animation

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

M. Georges-Yves GUILLOT, Conseiller délégué  
Mr. Hervé JESTIN, Conseiller municipal

#### **I – SIGNALÉTIQUE EXTÉRIEURE DES « BAINS-DOUCHES »**

En concertation avec la Direction Education Animation, la commission a abordé le problème de la signalétique extérieure des Bains-Douches. Actuellement, ce lieu d'exposition n'est pas du tout signalé, si l'on excepte l'enseigne historique qui figure au dessus de la porte d'entrée. Compte tenu de l'implantation du bâtiment, il apparaît nécessaire de créer un ou plusieurs visuels pour attirer le regard et informer les passants de l'existence du lieu. Pour ce faire, la commission propose de lancer une consultation auprès d'agences graphiques spécialisées. Ces agences devront réfléchir à une signalétique pertinente et adaptée aux piétons comme aux automobilistes, et ce, dans les deux sens de circulation. Ce travail s'effectuera en concertation avec la DEA, les services techniques et en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

#### **II – LE BUDGET COMMUNICATION.**

Lors de la précédente commission, il a été décidé de réunir au sein d'un même budget les dépenses engagées par les différents services pour leur communication. Ce travail est effectué et va désormais permettre au service Communication d'identifier précisément chaque dépense, et, le cas échéant de mutualiser certaines opérations de communication.

### **III – GUIDE PRATIQUE DE LA VILLE ET GUIDE DES ASSOCIATIONS**

En juin dernier, la commission a proposé la création d'un comité de rédaction afin de piloter le projet de guide pratique de la ville et des associations. Ce comité est désormais créé et comprend les personnes suivantes: les membres de la commission communication (Christophe Beller, Michel Jarnigon, Georges-Yves Guillot, Faten Arab-Jaziri), Pascal Mugnier (service communication), Xavier Bélanger (cabinet du maire), Adeline Gonnard (DEA), Odile Magourou (culture), Catherine Tronel (Enfance jeunesse) et Christelle Brizoual (centre social). Une réunion est prévue en mars (date à déterminer) pour poser concrètement les bases de ce guide complet et pour réfléchir à une future maquette. Ces choix arrêtés, une consultation sera lancée pour désigner un studio de graphistes et de maquettistes ainsi qu'un imprimeur. La livraison de ce guide est prévue pour la rentrée 2015.

### **IV – ÉCRANS D'INFORMATION**

Deux écrans d'information sont prévus à l'espace Kenere et au Palais des congrès.

Pour l'espace Kenere, il est prévu un écran 16/9<sup>ème</sup> de 48 pouces (soit 120 cm). Cette taille correspond à la mesure de la diagonale de l'écran. Cet écran, équipé d'un système wifi, sera disposé sur un meuble à roulette sera principalement disposé dans le hall d'accueil de la médiathèque pour informer les visiteurs, mais il pourra également se déplacer au sein de l'équipement en fonction des animations proposées.

Celui du Palais des congrès sera suspendu dans le hall d'entrée de manière à ce qu'il soit visible de l'intérieur comme de l'extérieur.

Concernant le remplacement du panneau lumineux de La Plaine, plusieurs scénarios sont à l'étude, notamment en termes budgétaires (financement partiel par la publicité ou non, à l'instar des planimètres).

En ce qui concerne l'implantation du nouveau panneau, il est envisagé de l'orienter vers la Plaine, et non plus vers la rue Nationale. Plusieurs raisons à cela :

1°) Il s'agira d'un écran « nouvelle génération » qui pourra accueillir du texte, des images, mais aussi des vidéos ou des animations. Ce type d'écran attire inévitablement le regard (c'est l'objectif) et il paraît sensé de ne pas le laisser à un croisement de deux voies de circulation.

2°) Il sera autant vu dans ce sens que dans l'autre. Chaque jour, la Plaine est un lieu de passage important (sans oublier le marché du lundi matin).

3°) Grâce à la connectique disponible, il sera possible, le cas échéant de l'utiliser pour des retransmissions en direct (Finales de Coupe du monde, Tour de France, etc.).

## **V – DÉMATÉRIALISATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Suite à l'étude préalable des différentes solutions liées à la dématérialisation du conseil municipal, la solution technique retenue à été présentée en commission. La commission valide le projet.

Chaque élu sera équipé d'une tablette tactile avec l'application KBOX. L'application permet principalement :

- la convocation électronique et un dépôt des documents à valeur probante,
- la consultation des documents du conseil,
- elle permet d'annoter, commenter et surligner le texte,
- échanger et collaborer en partageant ses notes avec son groupe.

Sur le volet financier,

Afin de réduire le coût global du projet, il à été décidé de s'orienter vers des tablettes tactiles de type iPad wifi simples (pas de réseau cellulaire) d'où une réduction du budget d'investissement de 30 % et de fonctionnement de 38 % sur la configuration initiale (89 000€).

Le coût brut du projet sur 5 ans s'élève à 58 900 €, déduction non faite des économies de papier, d'encre, de personnel et de la valeur fonctionnelle apportée.

Sur le volet organisationnel,

Le déploiement de la solution aura lieu en une fois, la mise en place d'un groupe pilote n'ayant pas été retenue.

La séance cible « prévisionnelle » du premier conseil municipal dématérialisé est fixée pour le conseil du 29 juin 2015.

Une convention de mise à disposition du matériel devra être mise en place afin de cadrer l'utilisation de la tablette fournie par la ville.

Les élus seront sondés au sujet de leur maîtrise actuelle d'une tablette tactile afin d'adapter la formation aux différents groupes de niveaux ( 1-débutant ; 2-initié ).